



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 1er décembre 2015

Préavis N° 17/2015 concernant le budget 2016

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 novembre 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 17/2015,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'adopter le budget 2016 tel que proposé et qui se résume comme suit :

Dépenses	CHF 36'715'380.00
Recettes	<u>CHF 35'822'100.00</u>
Excédent de dépenses	<u>CHF -893'280.00</u>

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 novembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président La secrétaire

Daniel Berner



Tommasina Maurer